

Envoyé en préfecture le 04/07/2022

Reçu en préfecture le 04/07/2022

Affiché le

30 JUL. 2022



ID : 063-200083921-20220701-202243D-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 1^{er} juillet deux mille vingt-deux, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MUR-SUR-ALLIER, dûment convoqué à cet effet le 22 juin 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de M. Jean DELAUGERRE, Maire.

Etaient présents : Mme Laëtitia BOBEL, M. Pascal BOITEL, Mme Leslie DAVID, M. Jean DELAUGERRE, MM. Marien DUFOURD, Matthieu GAVAIX, Mme Françoise LUNEAU, M. Xavier MAUME, Mme Laïla MEILLAUD, MM. François PIGNOL, Jean-Claude PROST, Mme Danielle RANCY, M. Jean-Pierre RODIER, Mme Adeline ROUX, Mme Martine VAQUIER.

Procurations : Mmes Sandra AUJOL et Manon DEQUAIRE ont donné procuration à M. Marien DUFOURD, M. Yves FERRIER et M. Vincent MAZIN donnent procuration à M. Jean DELAUGERRE, M. Jean-Marc LAVIGNE donne procuration à M. Jean-Claude PROST, M. René LEMERLE a donné procuration à M. François RUDEL (absent), Mme Florence JOUVE donne procuration à M. Matthieu GAVAIX, M. Louis PEREIRA donne procuration à Mme Laëtitia BOBEL, Mme Lydie ROBERT a donné procuration à Mme Laïla MEILLAUD,

Absents : MM. Stéphane BLANQUIN, François RUDEL, Mme Jacinthe GUILLOT

Secrétaire de séance : Mme Danielle RANCY

2022-43 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PRECAIRE D'UN TERRAIN COMMUNAL – AUTORISATION DE SIGNER

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention de mise à disposition précaire d'un terrain communal à Mme Sandra MEGE, domiciliée 5 lotissement Les Blés d'or à Mezel, à compter du 1^{er} juillet 2022, au tarif de 50 € par an, pour une année éventuellement reconductible.

La commune met à disposition du locataire, une partie de la parcelle communale cadastrée ZA 522, à Mezel, d'une surface d'environ 3900 m², située au-dessus du stade municipal, pour la mise en pâture d'un cheval (convention jointe à la présente délibération).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention de mise à disposition précaire d'une partie de la parcelle cadastrée ZA 522 (environ 3 900 m²), à Mezel, à Mme Sandra MEGE, domiciliée 5 lotissement Les blés d'or, Mezel, 63115 Mur sur Allier, à compter du 1^{er} juillet 2022, au tarif de 50 € par an.

Fait et délibéré en Mairie de Mezel les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme ; en Mairie le 4 juillet 2022,
Certifiée transmise en Préfecture, le 4 juillet 2022

Le Maire
Jean DELAUGERRE